

RAPPORT TECHNIQUE

CEN ISO/TR 6026

TECHNISCHER REPORT

TECHNICAL REPORT

Septembre 2022

ICS 03.220.20; 35.240.60

Version Française

Perception de télépéage - Pré-étude sur l'utilisation des informations de la plaque d'immatriculation du véhicule et la technologie de la lecture automatique des plaques minéralogiques (LAPI) (ISO/TR 6026:2022)

Elektronische Gebührenerhebung - Vorstudie zur Nutzung von Kennzeicheninformationen und automatischer Kennzeichenerkennung (ANPR) Technologien (ISO/TR 6026:2022)

Electronic fee collection - Pre-study on the use of vehicle licence plate information and automatic number plate recognition (ANPR) technologies (ISO/TR 6026:2022)

Le présent Rapport Technique (TR) a été adopté par le CEN le 12 août 2022. Il a été établi par le Comité Technique CEN/TC 278.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

CEN ISO/TR 6026:2022 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (CEN ISO/TR 6026:2022) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 204 « Systèmes de transport intelligents » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 278 « Systèmes de transport intelligents » dont le secrétariat est tenu par NEN.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Ce document a été élaboré dans le cadre d'une demande de normalisation faite au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre-échange.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO/TR 6026:2022 a été approuvé par le CEN en tant que CEN ISO/TR 6026:2022 sans aucune modification.

**Perception de télépéage — Pré-étude
sur l'utilisation des informations
de la plaque d'immatriculation
du véhicule et la technologie de la
lecture automatique des plaques
minéralogiques (LAPI)**

*Electronic fee collection — Pre-study on the use of vehicle licence
plate information and automatic number plate recognition (ANPR)
technologies*





DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	v
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Abréviations	4
5 Cadre légal des informations portées par le LPN	5
5.1 Plaque d'immatriculation réglementaire	5
5.2 Caractéristiques physiques de la plaque d'immatriculation	6
5.2.1 Généralités	6
5.2.2 Caractéristiques des plaques d'immatriculation en Europe	6
5.3 Propriétés des plaques d'immatriculation	7
5.4 Plaques d'immatriculation illégales	9
6 Informations relatives aux LPN pour la perception électronique du télépéage	10
6.1 Principes généraux	10
6.2 Limitations du LPN	10
6.3 Processus d'identification de LPN (LAPI)	11
6.4 Limites du processus d'identification de LPN (LAPI)	14
6.5 Validation du LPN	16
7 Scénario — Perception électronique du télépéage basé sur le LAPI	17
7.1 Description du scénario	17
7.2 Cas d'utilisation	17
7.3 Processus commerciaux	18
7.4 Interfaces techniques	26
8 Cas d'utilisation	27
8.1 Définition du contexte de péage	27
8.2 Inscription d'un utilisateur	29
8.3 Identification d'un utilisateur par son LPN	30
8.4 Perception du péage	30
8.5 Contrôle sanction du paiement	31
8.6 Gestion des exceptions (erreurs)	31
9 Technologies de reconnaissance des LPN	32
9.1 Technologies associées au LAPI	32
9.2 Composants de système LAPI	32
9.3 Acquisition des images	33
9.4 Gestion centrale	33
9.5 Authentification des images	34
9.6 Communication	34
9.7 Interface homme-machine	34
9.8 Problèmes posés par le processus d'identification	34
9.8.1 Exactitude	34
9.8.2 Marge d'erreur	35
10 Analyse des lacunes	35
10.1 Généralités	35
10.2 Interfaces techniques	36
10.2.1 TI-1 Définition du contexte de péage	36
10.2.2 TI-2 Inscription de l'utilisateur	37
10.2.3 TI-3 Échange de listes d'utilisateurs	37
10.2.4 TI-4 Identification de l'utilisateur	38
10.2.5 TI-5 Facturation	39